



29/12/2023

**Fonds de droit français**

**GROUPAMA ETAT  
MONDE**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	14
5. Comptes de l'exercice	19
6. Annexe(s)	53
Caractéristiques de l'OPC	54
Information SFDR	78

## I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### 1<sup>er</sup> juin 2023

- Modification de l'indicateur de référence qui devient le **Bloomberg Global Treasury ex China, South Korea, Taiwan** en remplacement de Bloomberg Global Aggregate Treasury ;
- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG.

### 1<sup>ER</sup> septembre 2023

- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG ;
- Passage du règlement / livraison de J+3 à **J+2** pour toutes les catégories d'actions ;
- Changement de dénomination de la catégorie d'actions O, code ISIN FR0013336161, qui devient la **catégorie d'actions OS** ;
- Création d'une catégorie d'actions OA : FR001400K3Q1.

## 2. RAPPORT DE GESTION

### Politique de gestion

#### JANVIER

Sur le marché des obligations souveraines, les taux ont baissé (-37 bps sur le 10ans US, -28 bps sur le 10 ans allemand). Le spread italien s'est comprimé de 27 bps pour atteindre 187 bps. Coté crédit, le marché a salué la baisse de l'inflation et le recul des craintes de récession. Le crédit IG s'est resserré de 15bps et le crédit High Yield de 45bps sur le mois de janvier en OAS. Nous avons profité des récentes baisses de taux, liées aux attentes du marché d'un pivot des banquiers centraux, pour remettre un peu de sous-exposition à la durée en portefeuille. Nous avons également renforcé notre positionnement sur les points morts d'inflation par suite de la forte correction observée début janvier.

#### FEVRIER

Nous avons décidé de remettre un peu d'exposition sur les points morts d'inflation et de maintenir notre sous-exposition au risque de taux. Nous avons également rentré une stratégie de resserrement Canada/Etats-Unis pour capter la différence d'atterrissage qui commence à se matérialiser sur l'inflation.

#### MARS

Au cours du mois, nous avons pris des bénéfices sur notre position d'achat de crossover et renforcé notre sous-sensibilité. Nous avons également profité de points d'entrée intéressants pour renforcer notre exposition aux obligations indexées sur l'inflation. Nous avons également renforcé notre stratégie de portage sur le crédit à court terme afin de profiter de l'écartement des spreads de crédit ainsi que de l'inversion de la pente de crédit.

#### AVRIL

La stratégie reste défensive dans l'hypothèse de hausses des taux directeurs plus forte qu'anticipé par le marché et face à la persistance de l'inflation. Nous avons néanmoins pris profit sur une petite partie de notre sous-exposition à la durée et nous avons remis des indexées inflation à la suite de la correction récente des BEIs.

#### MAI

Nous avons décidé de racheter un peu de durée au gré de la remontée des taux afin de réduire l'exposition du portefeuille. Nous avons par ailleurs remis un peu d'exposition aux points mort d'inflation court et rentré une stratégie de pentification 10ans/30ans sur la courbe euro

#### JUIN

Sur le mois nous avons profité de notre short durée que nous avons réduit. Nous avons rentré une position de pentification sur le 10/30 européen afin de commencer à anticiper la fin du cycle. Nous avons pris profit partiellement sur le spread inflation France / Europe. Nous avons pris profit sur le spread canada / US 10 ans également.

#### JUILLET / AOUT

Nous avons profité de la remontée des taux pour couper légèrement notre sous-exposition à la durée et pris profits sur certains obligations corporate. Nous avons également rentrée une position short USD.

#### SEPTEMBRE

Nous avons profité du mouvement récent sur les taux, pour acheter de la durée et ainsi atténuer notre sous-exposition.

#### OCTOBRE

RAS

#### NOVEMBRE

Nous avons profité de la récente correction pour sous-exposer de nouveau le portefeuille.

#### DECEMBRE

Nous avons réduit la sous-sensibilité du portefeuille, renforcé les positions de pentification sur la courbe et remis des positions de point mort d'inflation.

Sur la période, la valeur liquidative de **GROUPAMA ETAT MONDE (Part N)** est passée de **541.95 EUR** au 30/12/2022 à **560.59 EUR** au 29/12/2023.

La performance nette de **GROUPAMA ETAT MONDE (Part N)** s'établit à **3,44%**.  
 La performance nette de **GROUPAMA ETAT MONDE (Part I)** s'établit à **3,45%**.  
 La performance nette de **GROUPAMA ETAT MONDE (Part MC)** s'établit à **3,98%**.  
 La performance nette de **GROUPAMA ETAT MONDE (Part G)** s'établit à **4,25%**.  
 La performance nette de **GROUPAMA ETAT MONDE (Part MD)** s'établit à **3,97%**.

L'indice de référence est de **4,11%**

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

#### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EUROPEAN UNION 3.375% 04-10-38	13 733 346,00	13 743 006,00
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.55% 31-10-33	13 095 153,00	13 107 113,00
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	10 006 660,65	15 814 373,85
OATE 1,85% I I-25072027 INDX	12 410 110,87	12 547 225,91
EUROPEAN UNION 3.375% 04-11-42	11 754 434,70	11 793 736,59
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	10 452 440,00	10 391 773,00
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	9 412 234,74	9 457 542,06
EUROPEAN UNION 2.625% 04-02-48	9 435 763,84	7 838 385,93
GROUPAMA MONETAIRE IC	10 867 110,52	5 277 465,70
BELGIUM GOVERNMENT BOND 3.0% 22-06-33	7 983 920,00	7 995 530,00

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
  
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 178 693 818,843
  - o Change à terme : 64 648 778,21
  - o Future : 71 560 814,86
  - o Options :
  - o Swap : 42 484 225,773

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS INTL LTD HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) NATIXIS ROYAL BANK OF CANADA PARIS SOCIETE GENERALE PAR

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	     975 000,00 <b>975 000,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	     

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	         

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR) (Texte à retirer si le fonds est SFTR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### **INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **5 603 520,69** euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

## COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

### ARTICLE 8 :

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

## REMUNERATIONS

### *Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

##### I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - o Opérations
  - o Juridique
  - o Marketing
  - o Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation).

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

#### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### I.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

- o ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

### I.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

### I.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

<b>Masse salariale 2023</b>	<b>28 674 291 euros</b>
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	9 135 916 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 607 907 euros

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

### AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**GROUPAMA ETAT MONDE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GROUPAMA ETAT MONDE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**GROUPAMA ETAT MONDE**

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



**GROUPAMA ETAT MONDE**

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.05.10 13:10:32 +0200



## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

**ACTIF**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>113 225 233,02</b>	<b>103 767 654,76</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>105 902 815,84</b>	<b>103 015 845,78</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	105 902 815,84	103 015 845,78
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>5 603 520,69</b>	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 603 520,69	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>1 718 896,49</b>	<b>751 808,98</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	963 909,34	751 808,98
Autres opérations	754 987,15	
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>65 561 535,16</b>	<b>73 077 151,67</b>
Opérations de change à terme de devises	64 648 778,21	72 354 169,13
Autres	912 756,95	722 982,54
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>2 582 327,03</b>	<b>634 045,21</b>
Liquidités	2 582 327,03	634 045,21
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>181 369 095,21</b>	<b>177 478 851,64</b>

## PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	112 895 870,89	104 069 863,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	103,45	216,63
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-262 132,44	-1 313 374,91
Résultat de l'exercice (a,b)	2 171 173,27	1 220 986,98
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>114 805 015,17</b>	<b>103 977 692,12</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 334 235,91</b>	<b>751 808,24</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 334 235,91	751 808,24
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	865 794,13	751 808,24
Autres opérations	468 441,78	
<b>DETTES</b>	<b>65 214 525,42</b>	<b>72 615 557,95</b>
Opérations de change à terme de devises	64 165 278,79	72 339 130,08
Autres	1 049 246,63	276 427,87
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>15 318,71</b>	<b>133 793,33</b>
Concours bancaires courants	15 318,71	133 793,33
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>181 369 095,21</b>	<b>177 478 851,64</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0323		1 719 079,20
JAP GOVT 10 0323		7 230 736,35
XEUR FOAT EUR 0323		2 164 100,00
EURO BOBL 0323		4 167 000,00
MSE CANADA 10 0324	4 688 933,13	
JAP GOVT 10 0324	942 057,76	
XEUR FGBX BUX 0324	1 700 640,00	
CBOT USUL 30A 0324	4 111 879,33	
EURO BOBL 0324	11 928 000,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SHORT EUR-BTP 0323		8 093 470,00
EURO SCHATZ 0323		9 909 480,00
FGBL BUND 10A 0323		2 392 740,00
TU CBOT UST 2 0323		768 622,63
US 10YR NOTE 0323		5 892 363,55
US TBOND 30 0323		469 782,15
US 10Y ULT 0323		110 828,06
EURO BUND 0324	686 100,00	
TU CBOT UST 2 0324	6 151 418,14	
FV CBOT UST 5 0324	26 781 769,55	
LIFFE LG GILT 0324	118 458,25	
US TBOND 30 0324	452 405,74	
US 10YR NOTE 0324	4 496 616,58	
EURO SCHATZ 0324	2 130 900,00	
US 10Y ULT 0324	7 371 636,38	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
FIX/2.936/E6R/0.0	2 500 000,00	
E6R/0.0/FIX/2.54	1 000 000,00	
FIX/3.13/E6R/0.0	2 500 000,00	
E6R/0.0/FIX/2.738	1 000 000,00	
Swaps d'inflation		
SWAP INFL JPM 2.6615	4 000 000,00	
SWAP INFL JPM 2.635	4 000 000,00	
SWAP INFL JPM 2.61%	3 621 056,44	

	29/12/2023	30/12/2022
SWAP INFL JPM 2.64%	3 621 056,44	
SWAP INFL G.S.2.405	2 500 000,00	
SWAP INFL G.S.2.918	2 500 000,00	
INFL 0.02253 11/28	4 000 000,00	
US-CPI 0.02537 11/33	3 621 056,44	
INF EUR 0.0235 11/33	4 000 000,00	
US CPI 0.02419 11/28	3 621 056,44	
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	77 687,49	13 136,37
Produits sur actions et valeurs assimilées	409,28	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 824 620,43	2 004 990,49
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme	286 835,54	57 500,00
Autres produits financiers		131 415,87
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 189 552,74</b>	<b>2 207 042,73</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	1 18 086,50	
Charges sur dettes financières	72 576,91	59 463,90
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>190 663,41</b>	<b>59 463,90</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>2 998 889,33</b>	<b>2 147 578,83</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	888 508,77	867 172,31
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 110 380,56</b>	<b>1 280 406,52</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	60 792,71	-59 419,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 171 173,27</b>	<b>1 220 986,98</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

##### Méthodes de valorisation

##### Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation

NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation

- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

##### Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

##### Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

## Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :  
sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;  
en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

## Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

## Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

## Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension  
Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.
- Mise en pension  
La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.
- Prêts de titres  
La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

## Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**

Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

## Frais de gestion

### Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais effectivement facturés à L'OPCVM, se reporter au document d'information Clés (DIC)

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

### **Parts I, MC et MD**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opérations de change : 10€ TTC** Produit OTC : de 10€ à 150 (selon la complexité) TTC**
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument ***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\*non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* suivant le taux de TVA en vigueur

### **Parts N**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1.10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opérations de change : 10€ TTC** Produit OTC : de 10€ à 150 (selon la complexité) TTC**
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

dont 1% de frais de gestion financière

\* non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*suivant le taux de TVA en vigueur

## Part G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.90 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opérations de change : 10€ TTC** Produit OTC : de 10€ à 150 (selon la complexité) TTC**
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\*non significatif, les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* suivant le taux de TVA en vigueur

### Mécanisme de « swing pricing » :

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la société de gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels l'OPCVM investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par l'OPCVM lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sont propres à l'OPCVM et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

La société de gestion détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par la société de gestion pour chaque OPC (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

- 1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et
- 2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indicateur de référence de l'OPCVM).

#### Dispositif de plafonnement des rachats ou « gates » :

Groupama Asset Management pourra mettre en oeuvre le dispositif dit de « gates » permettant d'étaler les demandes de rachats des porteurs de l'OPCVM sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

- Description de la méthode employée :

Il est rappelé aux porteurs de l'OPCVM que le seuil de déclenchement des *gates* correspond au rapport entre :

- la différence constatée, à une même date de centralisation, entre le nombre de parts de l'OPCVM dont le rachat est demandé ou le montant total de ces rachats, et le nombre de parts de l'OPCVM dont la souscription est demandée ou le montant total de ces souscriptions ; et
- l'actif net ou le nombre total des parts de l'OPCVM.

L'OPCVM disposant de plusieurs catégories de parts, le seuil de déclenchement de la procédure sera le même pour toutes les catégories de parts de l'OPCVM.

Le seuil au-delà duquel les *gates* seront déclenchées se justifie au regard de la périodicité de calcul de la valeur liquidative de l'OPCVM, de son orientation de gestion et de la liquidité des actifs qu'il détient. Ce dernier est fixé à 5% de l'actif net de l'OPCVM et s'applique sur les rachats centralisés pour l'ensemble de l'actif de l'OPCVM et non de façon spécifique selon les catégories de parts de l'OPCVM.

Lorsque les demandes de rachat excèdent le seuil de déclenchement des *gates*, Groupama Asset Management peut toutefois décider d'honorer les demandes de rachat au-delà du plafonnement prévu, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

La durée maximale d'application des *gates* est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois.

- Modalités d'information des porteurs :  
En cas d'activation du dispositif de *gates*, l'ensemble des porteurs de l'OPCVM sera informé par tout moyen, à travers le site internet de Groupama Asset Management, [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).  
S'agissant des porteurs de l'OPCVM dont les ordres n'auraient pas été exécutés, ces derniers seront informés, de manière particulière, dans les plus brefs délais.
- Traitement des ordres non exécutés :  
Les ordres de rachat seront exécutés dans les mêmes proportions pour les porteurs de l'OPCVM ayant demandé un rachat depuis la dernière date de centralisation. S'agissant des ordres non exécutés, ces derniers seront automatiquement reportés sur la valeur liquidative suivante et ne seront pas prioritaires sur les nouveaux ordres de rachat passés pour exécution sur la valeur liquidative suivante. En tout état de cause, les ordres de rachat non exécutés et automatiquement reportés ne pourront faire l'objet d'une révocation de la part des porteurs de l'OPCVM concernés.
- Exemple illustrant le dispositif mis en place partiellement :  
A titre d'exemple, si les demandes totales de rachat des parts de l'OPCVM sont de 10% alors que le seuil de déclenchement est fixé à 5% de l'actif net, Groupama Asset Management peut décider d'honorer les demandes de rachats jusqu'à 7,5% de l'actif net (et donc exécuter 75% des demandes de rachats au lieu de 50% si elle appliquait strictement le plafonnement à 5%).

#### Cas d'exonération :

Dans le cas d'un aller/retour fiscal, à savoir, une demande de rachat de parts concomitante et liée à une demande de souscription sur la même date de VL, le même code ISIN, un même nombre de parts, un même intermédiaire et sur un même compte, le rachat ne fera pas partie du mécanisme de calcul de la *gate* et sera donc par conséquent honoré tel quel.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part GROUPAMA ETAT MONDE G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ETAT MONDE I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ETAT MONDE MC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ETAT MONDE MD	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ETAT MONDE N	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>103 977 692,12</b>	<b>122 521 002,48</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 190 044,92	17 958 707,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-123 573,85	-20 119 991,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	354 446,00	1 192 049,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 672 910,84	-5 648 551,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	14 454 204,30	17 158 317,99
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-10 141 010,96	-14 359 763,64
Frais de transactions	-128 594,09	-93 374,95
Différences de change	-4 592 696,75	-2 593 149,17
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 547 443,06	-13 315 697,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 121 279,39	-12 668 722,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	12 668 722,45	-646 974,80
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-136 620,58	349 236,36
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	397 319,93	533 940,51
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-533 940,51	-184 704,15
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-33 788,72	-351 501,34
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 110 380,56	1 280 406,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>114 805 015,17</b>	<b>103 977 692,12</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	105 902 815,84	92,25
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>105 902 815,84</b>	<b>92,25</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	23 371 510,22	20,36
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>23 371 510,22</b>	<b>20,36</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	90 673 530,41	78,98
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>90 673 530,41</b>	<b>78,98</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	105 902 815,84	92,25						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 582 327,03	2,25
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							15 318,71	0,01
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	23 371 510,22	20,36						
Autres opérations	50 189 304,64	43,72			5 000 000,00	4,36	35 484 225,77	30,91

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			5 923 537,33	5,16	19 525 137,65	17,01	26 376 209,09	22,97	54 077 931,77	47,10
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 582 327,03	2,25								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	15 318,71	0,01								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture							11 928 000,00	10,39	11 443 510,22	9,97
Autres opérations					8 282 318,14	7,21	42 023 882,44	36,60	40 367 329,84	35,16

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	20 886 673,63	18,19	2 697 289,31	2,35	23 407 215,52	20,39	12 182 373,53	10,61
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	2 150 260,92	1,87	117 506,52	0,10	2 321 915,61	2,02	4 408,29	
Comptes financiers	194 987,19	0,17	78 411,02	0,07	169 292,21	0,15	167 275,59	0,15
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	23 398 857,68	20,38	2 952 080,18	2,57	25 813 320,25	22,48	11 543 159,09	10,05
Comptes financiers	12 928,16	0,01	1 548,13				842,42	
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	4 111 879,33	3,58	4 688 933,13	4,08	942 057,76	0,82		
Autres opérations	59 738 072,16	52,03					118 458,25	0,10

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	1 607 148,57
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	63 041 629,64
	Dépôts de garantie en espèces	887 923,69
	Coupons et dividendes en espèces	4 833,26
	Collatéraux	20 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>65 561 535,16</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	62 551 596,89
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 613 681,90
	Frais de gestion fixe	74 246,63
	Collatéraux	975 000,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>65 214 525,42</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>347 009,74</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE G</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,100000	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	12 367,761000	7 111 725,61
Parts rachetées durant l'exercice	-214,419500	-123 573,85
Solde net des souscriptions/rachats	12 153,341500	6 988 151,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	190 650,249600	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	623,000000	78 319,31
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	623,000000	78 319,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	702,121000	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 453,039	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	34,797000	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE G</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE I</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MC</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MD</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE N</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE G</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	881 853,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	165,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 330,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE N</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	159,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			5 603 520,69
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	5 603 520,69
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>5 603 520,69</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	103,45	216,63
Résultat	2 171 173,27	1 220 986,98
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>2 171 276,72</b>	<b>1 221 203,61</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE G</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	22,04	16,34
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>22,04</b>	<b>16,34</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,100000	0,100000
Distribution unitaire	220,40	163,40
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 120 560,41	1 186 928,42
<b>Total</b>	<b>2 120 560,41</b>	<b>1 186 928,42</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 134,21	166,16
<b>Total</b>	<b>2 134,21</b>	<b>166,16</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	48 078,73	33 772,38
Report à nouveau de l'exercice	117,43	103,45
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>48 196,16</b>	<b>33 875,83</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	23 453,039	23 453,039
Distribution unitaire	2,05	1,44
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	363,90	216,86
<b>Total</b>	<b>363,90</b>	<b>216,86</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-262 132,44	-1 313 374,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-262 132,44</b>	<b>-1 313 374,91</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE G</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1,71	-10,97
<b>Total</b>	<b>-1,71</b>	<b>-10,97</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-256 996,75	-1 288 105,03
<b>Total</b>	<b>-256 996,75</b>	<b>-1 288 105,03</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-207,44	-122,71
<b>Total</b>	<b>-207,44</b>	<b>-122,71</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 882,20	-24 898,17
<b>Total</b>	<b>-4 882,20</b>	<b>-24 898,17</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-44,34	-238,03
<b>Total</b>	<b>-44,34</b>	<b>-238,03</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>88 355 010,93</b>	<b>124 190 122,54</b>	<b>122 521 002,48</b>	<b>103 977 692,12</b>	<b>114 805 015,17</b>
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE G en EUR</b>					
Actif net	19 148 070,05	19 574 171,47	18 574 518,94	877,06	897,59
Nombre de titres	1 848,066000	1 848,066000	1 829,488000	0,100000	0,100000
Valeur liquidative unitaire	10 361,13	10 591,70	10 152,85	8 770,60	8 975,90
+/- values nettes unitaire non distribuées	136,21	502,59			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-9,97	-109,70	-17,10
Distribution unitaire sur résultat	190,97	183,70	173,03	163,40	220,40
Crédit d'impôt unitaire					
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE I en EUR</b>					
Actif net	35 019 806,99	58 074 671,42	101 626 639,44	101 973 121,47	112 675 259,00
Nombre de titres	53 647,643800	86 042,031100	155 333,065700	178 496,908100	190 650,249600
Valeur liquidative unitaire	652,77	674,95	654,24	571,28	591,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-10,36	23,31	-33,02	-7,21	-1,34
Capitalisation unitaire sur résultat	7,67	7,14	6,65	6,64	11,12
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MC en EUR</b>					
Actif net	17 079 060,64	28 874 499,58	11 152,39	9 787,70	90 310,32
Nombre de titres	122 686,075000	199 580,350000	79,121000	79,121000	702,121000
Valeur liquidative unitaire	139,20	144,67	140,95	123,70	128,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,19	4,98	-7,10	-1,55	-0,29
Capitalisation unitaire sur résultat	2,33	2,25	2,15	2,10	3,03

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MD en EUR</b>					
Actif net	17 086 518,61	17 644 495,22	2 287 092,78	1 975 047,60	2 019 041,08
Nombre de titres	173 453,039	173 453,039	23 453,039	23 453,039	23 453,039
Valeur liquidative unitaire	98,50	101,72	97,51	84,21	86,08
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,10	3,61			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-1,30	-1,06	-0,20
Distribution unitaire sur résultat	0,64	1,59	1,49	1,44	2,05
Crédit d'impôt unitaire					
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE N en EUR</b>					
Actif net	21 554,64	22 284,85	21 598,93	18 858,29	19 507,18
Nombre de titres	34,797000	34,797000	34,797000	34,797000	34,797000
Valeur liquidative unitaire	619,43	640,42	620,71	541,95	560,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,79	22,13	-31,33	-6,84	-1,27
Capitalisation unitaire sur résultat	7,22	6,72	6,22	6,23	10,45

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	295 500	402 734,00	0,35
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-02-32	EUR	879 470,96	752 422,59	0,65
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-05-36	EUR	572 800	439 400,61	0,39
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	343 400	191 555,39	0,17
BUNDSOBLIGATION 0.0% 11-04-25	EUR	2 217 700	2 142 630,86	1,86
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	6 195 600	6 067 050,78	5,28
BUNDSOBLIGATION 2.2% 13-04-28	EUR	3 997 300	4 119 585,70	3,59
GERMANY 5.5% 04-01-31	EUR	637 900	821 180,99	0,72
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>14 936 560,92</b>	<b>13,01</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
AUSTRALIA 4.75% 04/27	AUD	536 000	345 963,82	0,30
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 1.75% 21-06-51	AUD	291 000	106 234,09	0,09
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 2.5% 21-05-30	AUD	861 000	495 769,28	0,43
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 2.75% 21-11-28	AUD	472 000	281 012,63	0,24
AUSTRALIE 2.75% 21-06-35	AUD	282 000	154 360,03	0,14
AUSTRALIE 4.25% 21/04/2026	AUD	703 000	443 716,18	0,39
TREASURY CORP VICTORIA 4.25% 20/12/32	AUD	244 000	147 560,70	0,13
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>1 974 616,73</b>	<b>1,72</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ASFING I 1/2 09/15/30	EUR	300 000	282 758,46	0,25
AUST GOVE BON 1.5% 20-02-47	EUR	81 000	63 362,04	0,05
AUST GOVE BON 3.8% 26-01-62	EUR	100 000	123 656,55	0,11
AUST GOVE BON 4.15% 15-03-37	EUR	150 000	177 219,91	0,15
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20-04-27	EUR	250 000	236 893,65	0,21
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>883 890,61</b>	<b>0,77</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BELGIQUE 4.25% 03/41	EUR	119 700	143 867,40	0,13
BELGIQUE 5%04-35 OLO	EUR	151 000	189 614,92	0,16
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-31	EUR	350 500	289 916,08	0,26
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	165 700	75 273,06	0,07
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	200 000	188 970,46	0,16
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	EUR	137 300	128 330,89	0,12
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.0% 22-06-26	EUR	300 000	292 052,36	0,25
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	206 500	155 865,66	0,13
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	100 000	72 951,00	0,07
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	600 000	446 339,59	0,38
EUROPEAN UNION 2.625% 04-02-48	EUR	2 000 000	1 910 977,26	1,67
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 894 158,68</b>	<b>3,40</b>
<b>CANADA</b>				
CANADA 3.50% 12/45	CAD	325 000	239 494,21	0,21
CANADA 5% 01/06/37	CAD	43 000	35 738,60	0,03
CANADA GOVERNMENT 5.75% 01-06-33	CAD	435 000	363 599,43	0,32

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CANADIAN GOVERNMENT BOND 0.25% 01-03-26	CAD	535 000	342 080,73	0,29
CANADIAN GOVERNMENT BOND 1.0% 01-09-26	CAD	474 000	306 278,28	0,27
CANADIAN GOVERNMENT BOND 1.25% 01-03-25	CAD	852 000	567 408,92	0,50
CANADIAN GOVERNMENT BOND 1.25% 01-06-30	CAD	966 000	593 793,28	0,52
CANADIAN GOVERNMENT BOND 2.0% 01-06-28	CAD	185 000	121 424,08	0,10
CANADIAN GOVERNMENT BOND 2.0% 01-12-51	CAD	50 000	27 792,68	0,02
CANA GOVE 2.75% 01-12-64	CAD	152 000	99 679,10	0,09
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>2 697 289,31</b>	<b>2,35</b>
<b>CHILI</b>				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.1% 26-01-27	EUR	1 225 000	1 115 769,18	0,97
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	300 000	249 697,61	0,22
REPU DU CHIL 1.625% 30-01-25	EUR	200 000	198 613,59	0,17
<b>TOTAL CHILI</b>			<b>1 564 080,38</b>	<b>1,36</b>
<b>DANEMARK</b>				
DENMARK 4.50% 15/11/2039	DKK	600 000	103 271,79	0,09
DENMARK GOVERNMENT BOND 0.5% 15-11-29	DKK	1 000 000	122 675,33	0,11
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>225 947,12</b>	<b>0,20</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	548 000	528 817,13	0,46
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	200 000	238 142,24	0,21
ESPAGNE 5.15% 1028	EUR	250 000	281 631,37	0,25
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	238 000	296 413,60	0,26
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	194 000	139 698,11	0,12
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	150 000	136 428,16	0,12
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-27	EUR	1 038 000	960 835,08	0,83
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-28	EUR	300 000	271 071,00	0,23
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-05-24	EUR	500 000	492 655,00	0,43
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.6% 31-10-29	EUR	300 000	268 031,75	0,23
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	65 000	32 910,51	0,03
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	460 000	442 051,08	0,39
SPGB 1 10/31/50	EUR	185 000	104 516,42	0,09
SPGB 2 3/4 10/31/24	EUR	1 597 000	1 597 189,63	1,39
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>5 790 391,08</b>	<b>5,04</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
UNITED STATES OF AMERICA 2.875% 15-08-455	USD	1 119 900	831 320,33	0,73
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.375% 31-01-26	USD	1 559 000	1 306 034,01	1,13
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.5% 31-05-27	USD	337 800	272 561,07	0,24
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.625% 31-12-27	USD	1 708 500	1 360 737,11	1,19
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.75% 31-08-26	USD	2 781 800	2 316 154,01	2,01
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.125% 15-02-31	USD	393 100	299 110,40	0,26
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.125% 15-05-40	USD	1 613 400	946 962,05	0,82
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.25% 15-05-50	USD	1 209 800	595 260,54	0,51
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-08-50	USD	1 527 000	781 340,42	0,68
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.875% 15-02-51	USD	2 237 800	1 305 897,86	1,14
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.375% 15-02-42	USD	1 470 600	1 037 323,25	0,91

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.375% 15-05-29	USD	331 800	279 788,89	0,25
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 31-05-29	USD	269 700	231 460,39	0,21
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 31-07-27	USD	483 000	425 056,51	0,37
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.875% 15-05-32	USD	597 300	504 069,35	0,44
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.875% 15-05-49	USD	1 199 100	870 651,42	0,75
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.875% 31-05-25	USD	442 600	392 552,58	0,34
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.5% 15-02-36	USD	323 800	318 340,80	0,28
UNIT STAT DEP 2.375% 15-08-24	USD	1 345 900	1 209 652,23	1,05
UNIT STAT DEP 3.125% 15-08-44	USD	1 520 500	1 185 274,71	1,04
UNIT STAT TRE 2.25% 15-11-25	USD	3 169 100	2 771 819,00	2,42
US TREASURY 4,375% 15/02/2038	USD	101 600	98 463,69	0,09
US TREASURY 5.375% 15/02/2031	USD	726 600	733 086,14	0,64
US TREASURY 5.5% 15/08/2028	USD	825 000	813 756,87	0,70
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>20 886 673,63</b>	<b>18,20</b>
<b>FINLANDE</b>				
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-04-36	EUR	48 000	35 190,15	0,03
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-04-52	EUR	100 000	49 570,82	0,04
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-09-31	EUR	77 000	64 575,72	0,06
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>149 336,69</b>	<b>0,13</b>
<b>FRANCE</b>				
E.ETAT 4%05-55 OAT	EUR	136 805	165 453,37	0,15
E.ETAT 6%94-25 OAT	EUR	765 500	821 113,89	0,71
FRANCE 3.25% 25/05/2045	EUR	250 000	265 892,98	0,23
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-29	EUR	162 600	142 671,74	0,13
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	814 500	566 538,87	0,50
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	169 000	97 710,67	0,09
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25-05-34	EUR	345 500	306 298,23	0,26
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25-04-26	EUR	544 900	572 166,25	0,50
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-05-32	EUR	681 100	557 258,99	0,49
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	218 700	92 432,78	0,08
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	207 000	117 232,29	0,10
FRAN GOVE BON 1.5% 25-05-31	EUR	670 500	639 244,20	0,56
OAT 4% 25/04/60	EUR	60 000	73 531,22	0,06
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	800 000	708 251,10	0,61
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.675% 24-11-36	EUR	300 000	223 052,31	0,19
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 348 848,89</b>	<b>4,66</b>
<b>GRECE</b>				
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 4.25% 15-06-33	EUR	1 544 000	1 729 915,02	1,50
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>1 729 915,02</b>	<b>1,50</b>
<b>HONGRIE</b>				
HUNGARY 6.75% 22-10-28	HUF	45 200 000	124 406,65	0,10
<b>TOTAL HONGRIE</b>			<b>124 406,65</b>	<b>0,10</b>
<b>IRLANDE</b>				
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.0% 18-10-31	EUR	113 000	94 821,69	0,09
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.1% 15-05-29	EUR	83 000	79 140,73	0,07
IRISH 1.7 05/15/37	EUR	74 000	66 827,36	0,06
IRLANDE 2.0% 18-02-45	EUR	72 000	63 565,88	0,05
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>304 355,66</b>	<b>0,27</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ISRAEL</b>				
ETAT DISRAEL 1.75% 31-08-25	ILS	1 098 726	268 810,10	0,23
ISRAEL GOVERNMENT BOND FIXED 2.25% 28-09-28	ILS	500 000	118 074,29	0,11
<b>TOTAL ISRAEL</b>			<b>386 884,39</b>	<b>0,34</b>
<b>ITALIE</b>				
ITAL BUON POL 2.8% 01-03-67	EUR	74 000	54 901,97	0,05
ITALIE 4.50% 01/03/26	EUR	736 000	772 843,92	0,67
ITALY 2.0% 01-12-25	EUR	245 000	241 590,40	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	437 000	307 663,85	0,27
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-06-32	EUR	1 152 000	944 451,71	0,82
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.35% 01-04-30	EUR	546 000	491 393,02	0,43
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.2% 01-06-27	EUR	607 000	596 543,58	0,52
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	EUR	389 000	386 930,26	0,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 15-06-29	EUR	962 000	949 507,04	0,83
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	487 000	436 851,39	0,38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.35% 01-03-35	EUR	293 000	285 133,56	0,25
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-09-49	EUR	460 000	440 618,08	0,38
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>5 908 428,78</b>	<b>5,14</b>
<b>JAPON</b>				
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.1% 20-06-28	JPY	71 550 000	458 071,12	0,39
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.1% 20-06-31	JPY	222 050 000	1 392 593,63	1,21
JAPAN 2.1% 20-03-27	JPY	471 200 000	3 242 945,79	2,82
JAPAN 2.10% 12/29	JPY	107 550 000	766 189,91	0,66
JAPAN 2.3% 20/06/35	JPY	109 300 000	818 909,66	0,72
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.3% 20-06-39	JPY	105 700 000	600 030,04	0,53
JAPAN 20 YEAR ISSUE 0.7% 20-03-37	JPY	121 200 000	757 432,85	0,66
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.4% 20-09-49	JPY	118 800 000	572 482,58	0,50
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.5% 20-09-46	JPY	81 250 000	422 480,36	0,36
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.7% 20-12-48	JPY	87 300 000	460 266,03	0,40
JAPAN 30 YEAR ISSUE 0.8% 20-03-47	JPY	87 550 000	485 145,01	0,43
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.4% 20-12-45	JPY	110 000 000	696 605,85	0,60
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.7% 20-06-33	JPY	106 500 000	753 597,67	0,65
JAPAN 40 YEAR ISSUE 0.7% 20-03-61	JPY	45 150 000	209 785,99	0,19
JAPAN5 YEAR ISSUE 0.005% 20-03-26	JPY	327 050 000	2 099 048,11	1,83
JAPA YEAR ISS 0.4% 20-09-25	JPY	235 300 000	1 523 000,80	1,32
JAPON 0.6% 20-06-24	JPY	407 200 000	2 624 040,47	2,28
JAPON 1.2% 20-12-34	JPY	171 150 000	1 154 766,72	1,01
JAPON 1.6% 03/20/32	JPY	80 350 000	564 393,94	0,49
JAPON 1.7% 20-03-54	JPY	83 950 000	546 630,10	0,48
JAPON 1.80% 03/43	JPY	97 700 000	676 756,60	0,59
JAPON 2.10% 03/29	JPY	181 950 000	1 288 181,31	1,13
JAPON 2.2% 03/20/51	JPY	177 900 000	1 293 860,98	1,13
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>23 407 215,52</b>	<b>20,38</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>LUXEMBOURG</b>				
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.625% 01-02-27	EUR	146 000	139 072,80	0,12
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>139 072,80</b>	<b>0,12</b>
<b>MEXIQUE</b>				
ETAT DU MEXI 3.375% 23-02-31	EUR	200 000	199 692,85	0,18
MEXICAN BONOS 5.75% 05-03-26	MXN	180 500	907 796,08	0,79
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.125% 17-01-30	EUR	1 300 000	1 129 659,04	0,98
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>2 237 147,97</b>	<b>1,95</b>
<b>NORVEGE</b>				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.75% 06-09-29	NOK	1 000 000	82 678,21	0,07
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>82 678,21</b>	<b>0,07</b>
<b>NOUVELLE-ZELANDE</b>				
NOUV 2.75% 15-04-37	NZD	164 000	77 841,14	0,07
NOUVELLEZELANDE 1.5% 15-05-31	NZD	170 000	80 725,10	0,07
<b>TOTAL NOUVELLE-ZELANDE</b>			<b>158 566,24</b>	<b>0,14</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
NETHER 0 3/4 07/15/28	EUR	185 000	174 758,32	0,15
NETHER 2 3/4 01/15/47	EUR	170 000	182 795,20	0,16
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-27	EUR	224 000	209 858,88	0,19
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-52	EUR	75 000	38 670,00	0,03
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-07-31	EUR	116 500	98 922,48	0,08
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15-07-29	EUR	193 000	174 569,44	0,16
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.0% 15-01-54	EUR	53 000	48 891,04	0,04
PAYS BAS 2.50% 15/01/2033	EUR	203 000	211 541,85	0,18
PAYS BAS 4% 15/01/37	EUR	53 300	64 272,07	0,06
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 204 279,28</b>	<b>1,05</b>
<b>POLOGNE</b>				
POLAND GOVERNMENT BOND POLAND 2.5% 25-07-27	PLN	586 000	126 192,27	0,11
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 1.0% 07-03-29	EUR	98 000	91 027,43	0,08
REPU DE POLO 2.75% 25-04-28	PLN	489 000	105 426,94	0,09
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>322 646,64</b>	<b>0,28</b>
<b>PORTUGAL</b>				
PORTUGAL4.1%06-150437	EUR	80 000	91 616,14	0,08
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	135 000	108 607,63	0,09
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.95% 15-06-29	EUR	175 000	173 834,90	0,16
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.125% 14-04-27	EUR	210 000	228 524,96	0,20
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>602 583,63</b>	<b>0,53</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ANGLETERRE 4,75%04-38	GBP	371 100	468 580,11	0,40
ANGLETERRE 4.25% 07/09/2039	GBP	250 000	300 848,40	0,27
ANGLETERRE 4.25% 07/12/55	GBP	350 000	415 516,35	0,36
ROYAUME-UNI 4.5% 07/09/34	GBP	286 400	359 714,27	0,31
ROYAUMEUNI DE GB ET DIRLANDE DU NORD 3.5% 22-01-45	GBP	324 500	347 076,19	0,31
UKT I 3/4 09/07/37	GBP	257 200	232 207,18	0,20

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITED KINGDOM 3.75% 22/07/2052	GBP	146 400	161 549,70	0,14
UNITED KINGDOM GILT 0.5% 22-10-61	GBP	417 000	162 658,44	0,14
UNITED KINGDOM GILT 0.625% 07-06-25	GBP	515 800	567 498,45	0,49
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 22-10-29	GBP	512 000	517 058,44	0,45
UNITED KINGDOM GILT 1.0% 31-01-32	GBP	637 000	612 566,75	0,53
UNITED KINGDOM GILT 1.25% 31-07-51	GBP	85 800	53 290,45	0,05
UNITED KINGDOM GILT 1.625% 22-10-71	GBP	351 000	210 311,08	0,18
UNITED KINGDOM GILT 1.75% 22-01-49	GBP	302 100	223 317,60	0,20
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 07-12-27	GBP	628 451,66	750 101,81	0,65
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 07-12-40	GBP	162 300	192 667,76	0,17
UNITED KINGDOM GILT 4.5% 07-12-42	GBP	150 000	183 149,86	0,16
UNITED KINGDOM GILT 4.75% 07-12-30	GBP	430 000	538 679,43	0,47
UNIT KING GIL 1.5% 22-07-26	GBP	608 000	671 929,13	0,59
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>6 968 721,40</b>	<b>6,07</b>
<b>SAINT-MARIN</b>				
SAN MARINO GOVERNMENT BOND 6.5% 19-01-27	EUR	2 662 000	2 852 982,11	2,49
<b>TOTAL SAINT-MARIN</b>			<b>2 852 982,11</b>	<b>2,49</b>
<b>SINGAPOUR</b>				
REPUBLIQUE DE SINGAFOR 2.25% 01-08-36	SGD	118 000	77 609,17	0,07
SIGB 2 3/4 03/01/46	SGD	105 000	72 483,80	0,06
SINGAPOUR 2.875% 01/09/30	SGD	178 000	124 304,89	0,11
<b>TOTAL SINGAPOUR</b>			<b>274 397,86</b>	<b>0,24</b>
<b>SUEDE</b>				
KINGDOM OF SWEDEN 3.5% 30-03-39	SEK	560 000	60 001,20	0,06
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>60 001,20</b>	<b>0,06</b>
<b>SUISSE</b>				
SWISS 4 01/06/49	CHF	42 000	82 250,19	0,07
SWIT GOVE BON 0.5% 27-05-30	CHF	274 000	291 565,24	0,25
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>373 815,43</b>	<b>0,32</b>
<b>THAILANDE</b>				
THAILAND GOVERNMENT BOND 2.0% 17-12-31	THB	4 835 000	121 937,35	0,11
THAILAND GOVERNMENT BOND 3.4% 17-06-36	THB	2 390 000	65 796,41	0,05
THAILAND GOVERNMENT BOND 4.0% 17-06-72	THB	2 898 000	79 767,50	0,07
THAILAND GOVERNMENT BOND 4.675% 29-06-44	THB	4 519 000	145 421,75	0,13
<b>TOTAL THAILANDE</b>			<b>412 923,01</b>	<b>0,36</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>105 902 815,84</b>	<b>92,25</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>105 902 815,84</b>	<b>92,25</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	25,503	5 603 520,69	4,88
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 603 520,69</b>	<b>4,88</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>5 603 520,69</b>	<b>4,88</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>5 603 520,69</b>	<b>4,88</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
CBOT USUL 30A 0324	USD	-34	-95 958,00	-0,08
EURO BOBL 0324	EUR	-100	-47 720,00	-0,04
EURO BUND 0324	EUR	5	17 850,00	0,01
EURO SCHATZ 0324	EUR	20	10 100,00	0,01
FV CBOT UST 5 0324	USD	272	53 035,87	0,05
JAP GOVT 10 0324	JPY	-1	1 284,24	
LIFFE LG GILT 0324	GBP	1	8 458,83	0,01
MSE CANADA 10 0324	CAD	-55	-174 255,11	-0,15
TU CBOT UST 2 0324	USD	33	68 616,18	0,06
US 10YR NOTE 0324	USD	44	156 030,76	0,14
US 10Y ULT 0324	USD	69	239 916,21	0,20
US TBOND 30 0324	USD	4	36 634,91	0,03
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-12	-116 400,00	-0,10
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>157 593,89</b>	<b>0,14</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>157 593,89</b>	<b>0,14</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
E6R/0.0/FIX/2.54	EUR	1 000 000	-51 294,25	-0,06
E6R/0.0/FIX/2.738	EUR	1 000 000	-93 918,55	-0,08
FIX/2.936/E6R/0.0	EUR	2 500 000	126 362,48	0,11
FIX/3.13/E6R/0.0	EUR	2 500 000	172 119,40	0,15
<b>TOTAL Swaps de taux</b>			<b>153 269,08</b>	<b>0,12</b>
<b>Swaps d'inflation</b>				
INF EUR 0.0235 11/33	EUR	4 000 000	80 626,88	0,07
INFL 0.02253 11/28	EUR	4 000 000	-45 609,00	-0,04
SWAP INFL G.S.2.405	EUR	2 500 000	-50 909,15	-0,05
SWAP INFL G.S 2.918	EUR	2 500 000	133 951,73	0,12
SWAP INFL JPM 2.61%	USD	4 000 000	39 702,06	0,03
SWAP INFL JPM 2.635	EUR	4 000 000	181 528,92	0,16
SWAP INFL JPM 2.64%	USD	4 000 000	-65 991,58	-0,06
SWAP INFL JPM 2.6615	EUR	4 000 000	-112 706,36	-0,09
US CPI 0.02419 11/28	USD	4 000 000	20 695,68	0,02
US-CPI 0.02537 11/33	USD	4 000 000	-48 012,89	-0,04
<b>TOTAL Swaps d'inflation</b>			<b>133 276,29</b>	<b>0,12</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>286 545,37</b>	<b>0,24</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>444 139,26</b>	<b>0,38</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	7 278,55	7 278,55	0,01
APPEL MARGE JP MORGA	GBP	-7 330	-8 458,83	-0,01
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	-200 000	-1 284,24	
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	191 581,45	191 581,45	0,17
APPEL MARGE JP MORGA	USD	-465 850,73	-421 717,95	-0,37
APPEL MARGE JP MORGA	CAD	252 170	173 122,34	0,15
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-59 478,68</b>	<b>-0,05</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Créances</b>			<b>65 561 535,16</b>	<b>57,11</b>
<b>Dettes</b>			<b>-65 214 525,42</b>	<b>-56,81</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>2 567 008,32</b>	<b>2,24</b>
<b>Actif net</b>			<b>114 805 015,17</b>	<b>100,00</b>

<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE G</b>	<b>EUR</b>	<b>0,100000</b>	<b>8 975,90</b>
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MD</b>	<b>EUR</b>	<b>23 453,039</b>	<b>86,08</b>
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE N</b>	<b>EUR</b>	<b>34,797000</b>	<b>560,59</b>
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE I</b>	<b>EUR</b>	<b>190 650,249600</b>	<b>591,00</b>
<b>Part GROUPAMA ETAT MONDE MC</b>	<b>EUR</b>	<b>702,121000</b>	<b>128,62</b>

## COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ETAT MONDE G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8,38	EUR	83,80	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	13,66	EUR	136,60	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>22,04</b>	<b>EUR</b>	<b>220,40</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ETAT MONDE MD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	21 811,34	EUR	0,93	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	26 267,39	EUR	1,12	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>48 078,73</b>	<b>EUR</b>	<b>2,05</b>	<b>EUR</b>

## 6. ANNEXE(S)

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

#### Part G (C/D - EUR) Code ISIN : FR0010890954

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7633 €	8077 €
	Rendement annuel moyen	-23,7 %	-6,9 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8398 €	8182 €
	Rendement annuel moyen	-16,0 %	-6,5 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9671 €	10274 €
	Rendement annuel moyen	-3,3 %	0,9 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13421 €	15064 €
	Rendement annuel moyen	34,2 %	14,6 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	430 €	495 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,3 %	1,7 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,23 % de la valeur de votre investissement par an.	23 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site [www.groupama-am.com/fr](http://www.groupama-am.com/fr).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site [www.groupama-am.com/fr](http://www.groupama-am.com/fr).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

#### Part I (C - EUR) Code ISIN : FR0010213421

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7758 €	8200 €
	Rendement annuel moyen	-22,4 %	-6,4 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8463 €	8200 €
	Rendement annuel moyen	-15,4 %	-6,4 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9728 €	10184 €
	Rendement annuel moyen	-2,7 %	0,6 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13451 €	14875 €
	Rendement annuel moyen	34,5 %	14,2 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	371 €	579 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,7 %	1,9 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,91 % de la valeur de votre investissement par an.	91 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213421/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213421/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

#### Part MC (C - EUR) Code ISIN : FR0010589374

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7733 €	8177 €
	Rendement annuel moyen	-22,7 %	-6,5 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8483 €	8250 €
	Rendement annuel moyen	-15,2 %	-6,2 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9754 €	10320 €
	Rendement annuel moyen	-2,5 %	1,1 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13497 €	15085 €
	Rendement annuel moyen	35,0 %	14,7 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	346 €	448 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,5 %	1,5 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,40 % de la valeur de votre investissement par an.	40 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010589374/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010589374/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

**Part MD (D - EUR) Code ISIN : FR0013060134**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Distribution.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7733 €	8177 €
	Rendement annuel moyen	-22,7 %	-6,5 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8483 €	8250 €
	Rendement annuel moyen	-15,2 %	-6,2 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9754 €	10320 €
	Rendement annuel moyen	-2,5 %	1,1 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13497 €	15086 €
	Rendement annuel moyen	35,0 %	14,7 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	346 €	448 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,5 %	1,5 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,40 % de la valeur de votre investissement par an.	40 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013060134/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013060134/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

**Part N (C - EUR) Code ISIN : FR0010693119**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7758 €	8200 €
	Rendement annuel moyen	-22,4 %	-6,4 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8462 €	8200 €
	Rendement annuel moyen	-15,4 %	-6,4 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9727 €	10181 €
	Rendement annuel moyen	-2,7 %	0,6 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13450 €	14870 €
	Rendement annuel moyen	34,5 %	14,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	372 €	582 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,8 %	2,0 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,6% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,92 % de la valeur de votre investissement par an.	92 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693119/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693119/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

#### Part OA (C - EUR) Code ISIN : FR001400K3Q1

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de publication du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7633 €	8077 €
	Rendement annuel moyen	-23,7 %	-6,9 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8404 €	8195 €
	Rendement annuel moyen	-16 %	-6,4 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9679 €	10298 €
	Rendement annuel moyen	-3,2 %	1,0 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13429 €	15094 €
	Rendement annuel moyen	34,3 %	14,7 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	424 €	477 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,2 %	1,6 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,0% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	14 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	3 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

**Part OS (C - EUR) Code ISIN : FR0013336161**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		3 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7633 €	8078 €
	Rendement annuel moyen	-23,7 %	-6,9 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8406 €	8198 €
	Rendement annuel moyen	-15,9 %	-6,4 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9680 €	10303 €
	Rendement annuel moyen	-3,2 %	1,0 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13433 €	15106 €
	Rendement annuel moyen	34,3 %	14,7 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	421 €	467 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,2 %	1,6 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,0% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	14 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA ETAT MONDE

**Part R (C - EUR) Code ISIN : FR0013330255**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 1er septembre 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate Treasury (couvert en Euro) sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Stratégie d'investissement :** Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille composé d'obligations et de TCN d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux à hauteur de 60% minimum de son actif net, sur l'ensemble des zones géographiques avec une limite de 25% sur les pays émergents. Il pourra être investi également sur des titres du secteur privé. Il n'y a pas de limite concernant les titres spéculatifs (titres dont la notation est inférieure à BBB-selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente). L'univers d'investissement ESG du produit est composé d'Etats et d'émetteurs privés de toutes zones géographiques. Le produit suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les Etats les mieux notés, répondant à des critères environnementaux (intensité carbone), sociaux (taux de chômage de longue durée) et de droits humains (liberté d'expression et citoyenneté, perception de la démocratie). L'analyse ESG des émetteurs privés s'appuie également sur différents indicateurs ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 4 et 12.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux produits de taux d'émetteurs souverains, garanties d'Etat, établissements publics, agences ou supranationaux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux intermédiaires en relation avec Groupama Asset Management ou ses filiales et fournissant aux investisseurs particuliers un service de gestion sous mandat et/ou un service de conseil en investissement financier indépendant.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	7733 €	8177 €
	Rendement annuel moyen	-22,7 %	-6,5 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	8479 €	8240 €
	Rendement annuel moyen	-15,2 %	-6,2 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	9749 €	10304 €
	Rendement annuel moyen	-2,5 %	1,0 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>	13490 €	15062 €
	Rendement annuel moyen	34,9 %	14,6 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	351 €	464 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,5 %	1,6 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,0% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,45 % de la valeur de votre investissement par an.	45 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	8 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013330255/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013330255/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

Dénomination du produit : GROUPAMA  
MONDE - G

ETAT

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0,863%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 3,41%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Unvers
12/2022 - 12/2023	78,28	50
12/2021 - 12/2022	81,03	50

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Répondent à un objectif environnemental ou social :

- Les entreprises dont les activités contribuent positivement ou très positivement à au moins un des 16 ODD (Objectifs de Développement Durable tels que définis par l'ONU) selon l'approche propriétaire développée par Groupama AM. Cette approche s'appuie sur les données de notre providers Moddy's.

Les entreprises sont analysées en fonction de la contribution positive de leurs activités à 16 des 17 ODD de l'ONU ; l'ODD Paix, justice et institutions efficaces n'étant pas applicable aux entreprises.

- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'NEUTRE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées est nul

- la contribution de l'entreprise à un ODD est 'POSITIVE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées se situe entre 1% et 5%

- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'TRES POSITIVE' si le CA des activités durables identifiées est strictement supérieur à 5%

- Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne qui s'appuie sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- La nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin pour les obligations vertes.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>3,41%</b>
--	--------------

## **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables réalisés dans le portefeuille veillent à ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable, au travers de :

- L'application des politiques ESG et d'exclusions et de Groupama AM : la liste des grands risques ESG, la politique Energie Fossiles (Charbon et EFNC), la politique d'exclusion des armes controversées. Ainsi toute entreprise figurant sur une de ces listes est considérée non conforme à l'exigence de DNSH.

- L'application d'exclusions sectorielles : les entreprises opérant dans les secteurs de l'alcool, des armes, des jeux d'argent, du tabac ou de la pornographie sont considérés non conformes à l'exigence de DNSH dès lors qu'elles réalisent plus de 5% de leur CA dans ces secteurs.

- La prise en compte des indicateurs d'incidences négatives dans le calcul de la note ESG de l'émetteur.

## **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<p><b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b></p>	<p><b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b></p>
<p>0,904</p>	<p>0,00678</p>



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	497,99			
		Émissions de GES de niveau 2	127,94			
		Émissions de GES de niveau 3	21 471,87			
		Émissions totales de GES	23 061,56			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	200,83			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	192,13			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,467			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	48,34				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,0118				
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,0406			

Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	5,26			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	386,5			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,904			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,00678			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,475			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	1,85			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,01

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	2,86



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2023 au 31/12/2023

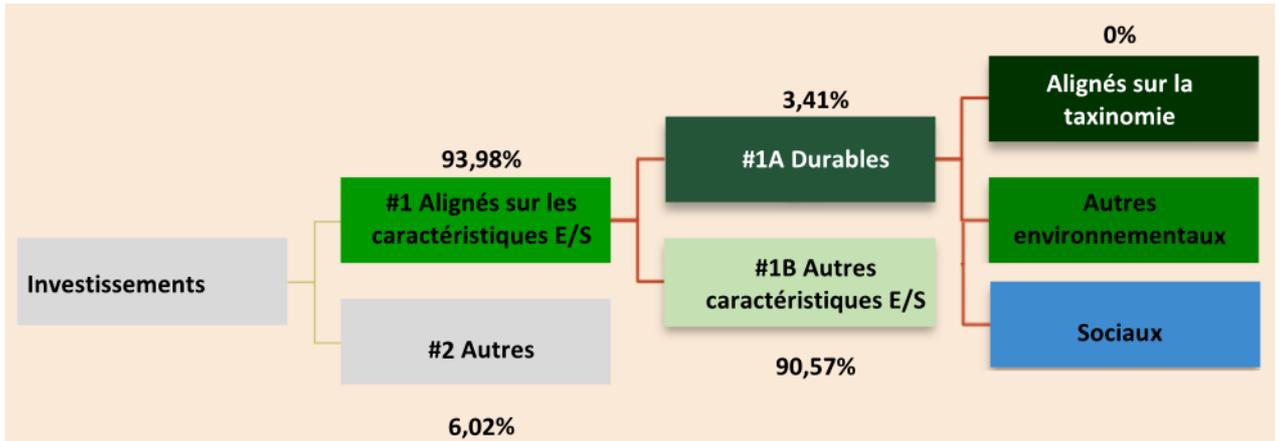
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DBRI 0.1 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	0.55%	Allemagne
EU 3 1/4 07/04/34 - 04/07/34	SUPRANATIONAL	0.47%	Belgique
T 1 5/8 02/15/26 - 15/02/26	TREASURIES	0.27%	USA
OBL 1.3 10/15/27 - 15/10/27	TREASURIES	0.27%	Allemagne
T 2 3/4 06/30/25 - 30/06/25	TREASURIES	0.24%	USA
T 0 3/4 08/31/26 - 31/08/26	TREASURIES	0.23%	USA
JGB 2.1 03/20/27 - 20/03/27	TREASURIES	0.21%	Japon
JGB 0.6 06/20/24 - 20/06/24	TREASURIES	0.20%	Japon
OBL 2.2 04/13/28 - 13/04/28	TREASURIES	0.19%	Allemagne
T 2 1/4 11/15/25 - 15/11/25	TREASURIES	0.18%	USA
OBL 0 04/11/25 - 11/04/25	TREASURIES	0.18%	Allemagne
FRTR 1.85 07/25/27 - 25/07/27	TREASURIES	0.17%	France
T 2 3/4 07/31/27 - 31/07/27	TREASURIES	0.16%	USA
JGB 0.005 03/20/26 - 20/03/26	TREASURIES	0.16%	Japon
T 2 3/8 08/15/24 - 15/08/24	TREASURIES	0.15%	USA



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

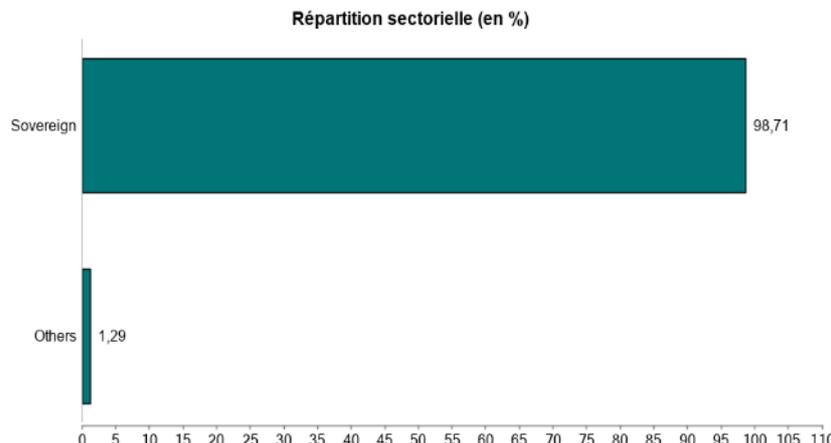
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?





## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

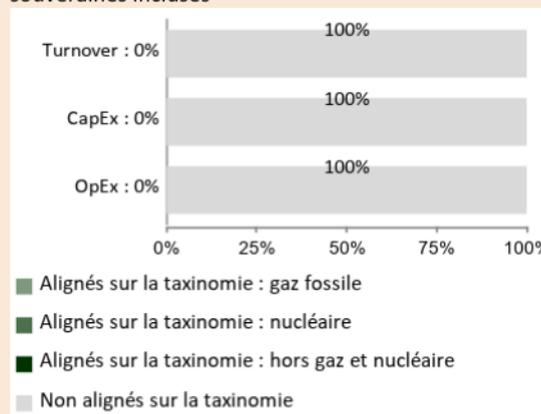
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?

- Oui  
 Nucléaire  
 Gaz fossile  
 Non

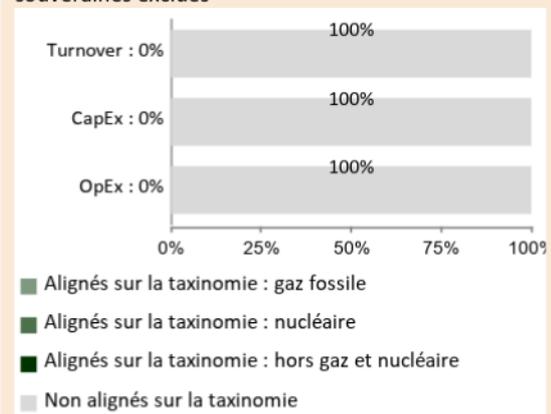
Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxinomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 3,41% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>0%</b>
---	-----------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

<b>Période</b>	<b>Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE</b>
<b>2023</b>	<b>0%</b>
<b>2022</b>	<b>0%</b>



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	<b>-</b>
---	----------



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	<b>-</b>
---	----------



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?**

La note ESG moyenne du portefeuille Etat Monde est de 78,3/100 contre un univers à 50/100. Le taux de couverture est d'environ 95%. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées).

 Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable